



Ville de La Tuque - 100 ans

Cent ans et tout l'avenir devant !
Mitato mitina tato pipon kiapatc tca nikanik !

Appel de projets

2008

Centenaire de Ville de La Tuque 1911-2011

Le comité organisateur du centenaire de Ville de La Tuque invite toutes les organisations et les regroupements du milieu latuquois, ainsi que tous les groupes de bénévoles et les individus (artistes, citoyens, etc.), à soumettre des projets pour participer aux célébrations. Puisque la municipalité a été officiellement constituée en mars 1911, le comité organisateur soulignera donc le centenaire de Ville de La Tuque entre les mois de mars 2011 et mars 2012.

Le comité organisateur a ainsi pour mandat de coordonner et de soutenir la mise en place d'activités populaires, de fêtes et d'événements rassembleurs pour commémorer l'anniversaire de la ville. Le programme des festivités marquera l'année du centenaire soit par des initiatives ponctuelles, soit par des périodes de réjouissances plus concentrées et ce, dans toutes les communautés autochtones du Haut-Saint-Maurice et les secteurs de Ville de La Tuque.

Mission du comité organisateur du centenaire de Ville de La Tuque

Élaborer une programmation originale pour souligner le centenaire de Ville de La Tuque, tout en développant les sentiments d'appartenance, de fierté et de mémoire de la population latuquoise envers la ville et ce, en concertation avec les intervenants des milieux autochtone, communautaire, culturel, économique, scolaire et sportif.

Objectifs du centenaire de Ville de La Tuque

Stimuler l'expression des sentiments d'appartenance, de fierté et de mémoire de la population latuquoise

- Favoriser l'implication des représentants de tous les domaines d'intervention siégeant au sein du comité organisateur, de même que de l'ensemble de la population latuquoise, dans l'organisation des célébrations
- Solliciter la participation de tous les membres des familles latuquoises (adolescents, aînés, jeunes enfants, etc.), sans distinction de condition économique, de statut social ou autre, aux festivités en offrant des activités abordables et accessibles

Augmenter la visibilité et promouvoir le rayonnement de la région de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice

- Faire découvrir les attraits et les forces de la région aux citoyens et, par conséquent, aux visiteurs
- Souligner les réalisations des ambassadeurs du milieu, de 1911 jusqu'à présent et encourager les ambitions des talents du futur

Célébrer le 100^e anniversaire de la fondation de Ville de La Tuque

- Valoriser l'unicité de la culture, de l'histoire et du patrimoine de la ville auprès de la population latuquoise
- Conserver un témoignage durable du centenaire de Ville de La Tuque pour les générations suivantes

Appel de projets 2008

Porte d'entrée du vaste territoire du Haut-Saint-Maurice, Ville de La Tuque est avantageusement située par rapport au reste de la région de la Mauricie, de même qu'à la région voisine du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le comité organisateur bénéficiera sans aucun doute de la position stratégique de la ville pour atteindre les objectifs de visibilité et de rayonnement fixés.

Ville de La Tuque offre une qualité de vie exemplaire aux familles et un accueil particulièrement chaleureux aux nouveaux arrivants. Dans l'espoir que tous les citoyens affichent une certaine appartenance et une grande fierté envers la ville, le comité organisateur désire que le programme des célébrations rejoigne toute la population latuquoise. Ainsi, l'enthousiasme manifesté par les citoyens qui prendront activement part aux festivités encouragera la venue d'amis et de membres de la famille résidant à l'extérieur de la région et suscitera la curiosité des visiteurs.

Voilà pourquoi le comité organisateur souhaite développer des activités novatrices et originales, portant le label de qualité typiquement latuquoise, dans toutes les communautés autochtones (Opitciwan et Wemotaci) du Haut-Saint-Maurice, de même que dans tous les quartiers et les secteurs (La Croche et Parent) de Ville de La Tuque. Rien n'empêche les municipalités reconstituées de La Bostonnais et de Lac-Édouard de participer.

Pour réaliser le mandat, le comité organisateur a besoin de favoriser la concertation et ce, dans le but de bénéficier de la générosité et du savoir-faire du milieu. La programmation du centenaire de Ville de La Tuque doit non seulement permettre la découverte de la beauté, de la force et de la richesse de la ville, mais aussi transmettre un héritage aux générations futures par des événements marquants et des gestes durables.

Catégories de projets

Volet 1 : Éditions spéciales

Le comité organisateur invite toutes les organisations et les regroupements du milieu latuquois, ainsi que tous les groupes de bénévoles et les individus (artistes, citoyens, etc.), à bonifier une activité régulière déjà existante, pour enrichir les célébrations de façon toute simple.

Volet 2 : Nouveaux projets

Dans la mesure des capacités et des intérêts des protagonistes des projets, le comité organisateur propose la mise sur pied de toutes nouvelles activités.

Note : Le comité organisateur prône la préparation de projets communs et suggère aux intéressés de travailler en concertation avec le milieu latuquois en établissant différents maillages ou partenariats et ce, afin de bénéficier de l'expertise du plus grand nombre possible.

Secteurs d'activités

Arts et culture

Histoire et patrimoine

Commerce et industrie

Premières Nations

Environnement, sciences et technologies

Sports et loisirs

Vie communautaire

Objectifs des projets

Autant que possible, tous les projets déposés doivent répondre, de manière significative, à l'un ou l'autre des objectifs suivants :

Valoriser l'histoire et le patrimoine

Le projet soumis aborde une facette de l'histoire et du patrimoine, ancien ou récent.

Favoriser l'accès de la population latuquoise aux célébrations

Rejoignant l'ensemble des familles, le projet consiste donc en une activité démocratique, abordable et accessible, qui rassemble les citoyens.

Animer l'ensemble de la programmation

Le projet démontre un esprit festif et représente un divertissement interactif ou, du moins, participatif.

Provoquer les occasions d'échange entre les participants

Engendrant des moments de rencontres inoubliables, le projet abaisse les barrières naturelles ou culturelles entre les membres de la collectivité.

Exprimer la créativité

Le projet soumis est inédit et présente des composantes imaginatives et originales.

Critères d'admissibilité

1. Le requérant est légalement constitué en vertu de la réglementation applicable ou reconnu par la Politique de reconnaissance et de soutien aux organisations de Ville de La Tuque.
2. Le projet prend exclusivement place sur le territoire de La Tuque et du Haut-Saint-Maurice.
3. Le projet démontre une certaine pertinence en rapport avec la mission du comité organisateur et les objectifs du centenaire de Ville de La Tuque.
4. Conçu spécifiquement pour le centenaire de Ville de La Tuque, le projet porte une dimension qui n'a encore jamais été réalisée auparavant.
5. Le projet entre dans le calendrier de programmation des festivités, soit entre les mois de mars 2011 et mars 2012.

Types de soutien

Le comité organisateur ne dispose pas du droit de subventionner le fonctionnement des organisations reconnues et soutenues par la Politique de reconnaissance et de soutien aux organisations de Ville de La Tuque. Par contre, les projets sélectionnés ont la possibilité d'obtenir un soutien financier représentant 25 % du budget total d'un projet déposé et ce, jusqu'à concurrence d'une somme maximale totale de 5 000 \$. En outre, le comité organisateur n'accordera de soutien financier que conditionnellement à la preuve, par l'organisation, de l'assurance de tout autre type de financement (commandites, etc.).

Note : Le comité organisateur ne peut, en aucun cas, financer un dépôt monétaire en garantie de la réalisation d'un projet. Par contre, le comité organisateur conserve la prérogative de rédiger des lettres d'appui, d'intention ou de recommandation pour soutenir l'avancement des projets.

Le comité organisateur offre aussi un accompagnement dans la réalisation d'actions de communication et de promotion puisque, par exemple, le contenu d'un projet retenu sera ajouté au calendrier des festivités.

De plus, la Politique de reconnaissance et de soutien aux organisations de Ville de La Tuque propose d'autres types de soutien (matériel, physique, professionnel et technique) aux organisations requérantes.

Versements de l'aide financière

Le comité organisateur acquittera le montant total de soutien financier possible pour un projet soumis en deux (2) versements. Dans un premier temps, l'engagement du comité organisateur est de fournir 50 % de la somme accordée lors du démarrage du projet. Le comité organisateur octroiera ensuite 50 % de la somme accordée restante lors de la remise du rapport d'activités suivant la réalisation du projet et du bilan financier de l'année 2011-2012.

Modalités de sélection

1. Le requérant expose clairement la capacité de réalisation du projet et ce, en lien avec l'expertise du soumissionnaire.

2. Le dossier de présentation renferme un plan de réalisation cohérent (description des principales étapes de mise en place, échéancier, etc.), un budget équilibré (revenus et dépenses) et une stratégie de communication et de promotion (matériel, publicité, relations de presse, etc.).
3. Le projet présente une part d'auto-financement et, le cas échéant, propose un plan de commandite ou autre en annexe.

***Note :** Aucune proposition de projet impliquant la réalisation, en tout ou en partie, par le comité organisateur ne sera retenue.*

Exigences administratives

Le comité organisateur réclame que les projets sélectionnés mentionnent la contribution financière en affichant le logo et le slogan du centenaire de Ville de La Tuque dans toute activité de communication et de promotion.

Suite à la réalisation du projet et à la fin de l'exercice financier de l'année 2011-2012, les organisations subventionnées ont l'obligation de remettre au comité organisateur un rapport de l'activité et un bilan financier.

Présentation des projets

- ✓ Formulaire dûment complété (incluant plan de réalisation, échéancier, budget et stratégie de communication et de promotion)
- ✓ Résolution du conseil d'administration nommant une personne en charge du dépôt et du suivi du projet
- ✓ Copie du certificat de reconnaissance de Ville de La Tuque (dans le cas d'une organisation) ou curriculum vitae du promoteur (artiste, citoyen, etc.)
- ✓ Copie des lettres ou des protocoles d'entente avec les partenaires concernant l'implication financière, la réquisition de services, l'utilisation de sites, etc. (le cas échéant)
- ✓ Autres documents susceptibles d'appuyer la présentation de la demande (photographies, revue de presse, etc.)

***Note :** Un requérant peut soumettre plus d'une demande, en présentant un seul dossier par projet. En outre, le comité organisateur encourage les organisations à déposer les projets sans tarder avant la fin de la période d'appel et ce, afin d'assurer le financement des projets retenus.*

Fonctionnement de l'analyse des demandes

Le comité organisateur nommera trois (3) personnes externes formant un comité d'analyse des projets soumis, dont le mandat consiste en l'étude des dossiers de présentation selon les critères d'admissibilité et les modalités de sélection mentionnés dans l'appel de projets. Composé de membres neutres, en plus de la coordonnatrice du comité organisateur qui siègera à titre d'observatrice, le comité d'analyse préparera une grille d'évaluation sur une base quantitative (système de notation par pointage ou par pourcentage) exclusivement interne et ce, par souci de confidentialité.

Note : Aucune rencontre du comité d'analyse n'aura donc lieu avant la fin de l'appel de projets. Le comité d'analyse répondra ensuite aux organisations dans un délai raisonnable de trois (3) mois suivant la fin de l'appel.

Prière de faire parvenir les dossiers de présentation avant vendredi, le 28 mars 2009, 16h30, à l'aide des coordonnées suivantes.

Comité organisateur du centenaire de Ville de La Tuque
APPEL de PROJETS
A/S Madame Véronique Saint-Gelais, coordonnatrice
375, rue Saint-Joseph
La Tuque (Québec) G9X 1L5

Note : La coordonnatrice du comité organisateur accusera réception des dossiers de présentation et consultera brièvement les projets soumis, afin d'en vérifier la conformité. Advenant le cas où la présentation du projet souffrirait de l'absence de pièces justificatives obligatoires, la coordonnatrice communiquera avec le requérant pour compléter la demande.

Pour toute information, prière de communiquer avec madame Véronique Saint-Gelais, coordonnatrice, à l'aide des coordonnées suivantes.

Téléphone : 819 523-8200 poste 2703
Télécopieur : 819 676-8959
Courrier électronique : vsaintgelais@ville.latuque.qc.ca
Site Internet : www.ville.latuque.qc.ca

Formulaire d'appel de projets

Catégories de projets

- Volet 1 : Éditions spéciales Volet 2 : Nouveaux projets

Identification du requérant

Nom de l'organisation : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____
Courrier électronique : _____
Site web : _____

Coordonnées de la personne responsable du projet

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____
Courrier électronique : _____
Site web : _____

Secteurs d'activités

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Arts et culture | <input type="checkbox"/> Histoire et patrimoine |
| <input type="checkbox"/> Commerce et industrie | <input type="checkbox"/> Premières Nations |
| <input type="checkbox"/> Environnement, sciences et technologies | <input type="checkbox"/> Sports et loisirs |
| | <input type="checkbox"/> Vie communautaire |

Description du projet

Titre : _____
Date(s) : _____
Heure(s) : _____
Lieu : _____

Résumé du projet (maximum 40 mots) : _____

Clientèle ciblée

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Enfants (0-12 ans) | <input type="checkbox"/> Adultes (18-49 ans) |
| <input type="checkbox"/> Adolescents (13-17 ans) | <input type="checkbox"/> Aînés (50 ans et plus) |

Nombre de bénévoles impliqués : _____
Nombre de participants attendus : _____

Pertinence avec le centenaire de Ville de La Tuque

Note : Au besoin, prière d'annexer des pages supplémentaires pour bien répondre aux questions.

Dans le cadre du volet 1 : Éditions spéciales, qu'est-ce qui distingue le projet de la programmation régulière de l'organisation? _____

En quoi le projet est-il novateur et original? _____

Quelles sont les activités de célébration et de commémoration choisies par l'organisation pour souligner le centenaire de Ville de La Tuque dans la programmation régulière? _____

À quel point les activités proposées rejoignent-elles la mission du comité organisateur et les objectifs du centenaire de Ville de La Tuque? _____

En quoi le savoir-faire de l'organisation va-t-il contribuer au succès du projet? _____

Plan de réalisation

Note : Au besoin, prière d'annexer des pages supplémentaires pour bien répondre aux questions.

Décrire les principales étapes de mise en place et l'échéancier. _____

Énoncer les activités de communication et de promotion planifiées. _____

Nommer les collaborateurs et les partenaires engagés dans la réalisation du projet. _____

Prévisions budgétaires

Revenus		Dépenses	
Subventions gouvernementales		Animation	
Implication municipale		Cachets d'artistes	
Autres organisations du milieu		Sonorisation	
Commandites (en argent)		Promotion et publicité	
Contributions en biens et services		Télécommunications	
Dons		Formation des bénévoles	
Autres : _____		Assurances et permis	
Droits d'entrée		Services professionnels	
Vente de matériel promotionnel		Salaires contractuels	
Soutien demandé au comité		Location de salles	
		Frais de transport	
		Matériel et fournitures	
		Taxes non remboursables	
		Autres : _____	
Total		Total	

Dans le but d'éviter la sur-sollicitation des commanditaires, prière de fournir, si possible, la liste des collaborateurs et des partenaires déjà revendiqués ou projetés et ce, par ordre d'importance. _____

Le cas échéant, indiquer la période de financement nécessaire pour les dépenses qui devront être acquittées avant la réalisation complète du projet. _____

Prière de faire parvenir les dossiers de présentation avant vendredi, le 28 mars 2009, 16h30, à l'aide des coordonnées suivantes.

Comité organisateur du centenaire de Ville de La Tuque
APPEL de PROJETS
A/S Madame Véronique Saint-Gelais, coordonnatrice
375, rue Saint-Joseph
La Tuque (Québec) G9X 1L5

Pour toute information, prière de communiquer avec madame Véronique Saint-Gelais, coordonnatrice, à l'aide des coordonnées suivantes.

Téléphone : 819 523-8200 poste 2703
Télécopieur : 819 676-8959
Courrier électronique : vsaintgelais@ville.latuque.qc.ca
Site Internet : www.ville.latuque.qc.ca